

Canada Gazette

Part II



Gazette du Canada

Partie II

OTTAWA, WEDNESDAY, SEPTEMBER 29, 2021

Statutory Instruments 2021

SI/2021-63

Pages 3834 to 3835

OTTAWA, LE MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

Textes réglementaires 2021

TR/2021-63

Pages 3834 à 3835

Notice to Readers

The *Canada Gazette*, Part II, is published under the authority of the *Statutory Instruments Act* on January 6, 2021, and at least every second Wednesday thereafter.

Part II of the *Canada Gazette* contains all “regulations” as defined in the *Statutory Instruments Act* and certain other classes of statutory instruments and documents required to be published therein. However, certain regulations and classes of regulations are exempt from publication by section 15 of the *Statutory Instruments Regulations* made pursuant to section 20 of the *Statutory Instruments Act*.

The two electronic versions of the *Canada Gazette* are available free of charge. A Portable Document Format (PDF) version of Part I, Part II and Part III as an official version since April 1, 2003, and a HyperText Mark-up Language (HTML) version of Part I and Part II as an alternate format are available on the [Canada Gazette website](#). The HTML version of the enacted laws published in Part III is available on the [Parliament of Canada website](#).

Copies of Statutory Instruments that have been registered with the Clerk of the Privy Council are available, in both official languages, for inspection and sale at Room 811, 90 Sparks Street, Ottawa, Canada.

For information regarding reproduction rights, please contact Public Services and Procurement Canada by email at TPSGC.QuestionsLO-OLQueries.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Avis au lecteur

La Partie II de la *Gazette du Canada* est publiée en vertu de la *Loi sur les textes réglementaires* le 6 janvier 2021, et au moins tous les deux mercredis par la suite.

La Partie II de la *Gazette du Canada* est le recueil des « règlements » définis comme tels dans la loi précitée et de certaines autres catégories de textes réglementaires et de documents qu’il est prescrit d’y publier. Cependant, certains règlements et catégories de règlements sont soustraits à la publication par l’article 15 du *Règlement sur les textes réglementaires*, établi en vertu de l’article 20 de la *Loi sur les textes réglementaires*.

Les deux versions électroniques de la *Gazette du Canada* sont offertes gratuitement. Le format de document portable (PDF) de la Partie I, de la Partie II et de la Partie III à titre de version officielle depuis le 1^{er} avril 2003 et le format en langage hypertexte (HTML) de la Partie I et de la Partie II comme média substitut sont disponibles sur le [site Web de la Gazette du Canada](#). La version HTML des lois sanctionnées publiées dans la Partie III est disponible sur le [site Web du Parlement du Canada](#).

Des exemplaires des textes réglementaires enregistrés par le greffier du Conseil privé sont à la disposition du public, dans les deux langues officielles, pour examen et vente à la pièce 811, 90, rue Sparks, Ottawa, Canada.

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Services publics et Approvisionnement Canada par courriel à l’adresse TPSGC.QuestionsLO-OLQueries.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Registration

SI/2021-63 September 29, 2021

OTHER THAN STATUTORY AUTHORITY

Proclamation Designating “Fire Prevention Week”

Mary Simon

[L.S.]

Canada

Elizabeth the Second, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her other Realms and Territories QUEEN, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

TO ALL TO WHOM these Presents shall come or whom the same may in anyway concern,

GREETING:

A Proclamation

Whereas many dedicated citizens have joined with volunteer, professional and industrial fire safety personnel as “Partners in Fire Prevention” in a relentless effort to minimize loss of life, destruction of property and damage to the environment;

Whereas it is desirable that information on fire causes and recommended preventive measures be disseminated during a specific period of the year;

And whereas the 2021 fire prevention theme for this period is:

“LEARN THE SOUNDS OF FIRE SAFETY”

Now know you that We, by and with the advice of Our Privy Council for Canada, by this Our Proclamation, have thought fit to designate and do designate the week commencing Sunday, the third of October, and ending on Saturday, the ninth of October, in the present year as

“FIRE PREVENTION WEEK”;

And further, in appreciation of the many services rendered by the fire services of Canada, We do designate Saturday the ninth of October as “Fire Service Recognition Day”.

Enregistrement

TR/2021-63 Le 29 septembre 2021

AUTORITÉ AUTRE QUE STATUTAIRE

Proclamation désignant la « Semaine de prévention des incendies »

Mary Simon

[S.L.]

Canada

Elizabeth Deux, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À TOUS CEUX à qui les présentes parviennent ou qu’elles peuvent de quelque manière concerner,

SALUT :

Proclamation

Attendu que de nombreux citoyens dévoués ont épousé la cause des sapeurs-pompiers bénévoles et des services d’incendie professionnels et industriels en qualité de « partenaires dans la prévention des incendies » afin de leur prêter main-forte pour réduire autant que possible les pertes de vie, la destruction de biens et le dommage à l’environnement;

Attendu qu’il est opportun de diffuser, pendant une période déterminée de l’année, des renseignements sur les causes d’incendies et les mesures préventives recommandées;

Attendu que le thème de la prévention des incendies en 2021 pour cette période est :

« APPRENEZ LES SONS DE LA SÉCURITÉ INCENDIE »

Sachez que, sur et avec l’avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous, par Notre présente proclamation, avons cru bon de désigner et désignons par conséquent la semaine commençant le dimanche trois octobre et se terminant le samedi neuf octobre de la présente année à titre de

« SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES »

Sachez en outre que, en reconnaissance des nombreux bienfaits que les services d’incendie du Canada rendent à la population canadienne, Nous désignons le samedi neuf octobre « Jour en hommage au personnel de sécurité-incendie ».

And during Fire Prevention Week, We do recommend to all Our Loving Subjects and to federal, provincial and municipal authorities that they intensify their fire prevention activities.

Of all which Our Loving Subjects and all others whom these presents may concern are required to take notice and to govern themselves accordingly.

IN TESTIMONY WHEREOF, We have caused this Our Proclamation to be published and the Great Seal of Canada affixed to it.

WITNESS:

Our Right Trusty and Well-beloved Mary May Simon, Chancellor and Principal Companion of Our Order of Canada, Chancellor and Commander of Our Order of Military Merit, Chancellor and Commander of Our Order of Merit of the Police Forces, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

AT OUR GOVERNMENT HOUSE, in Our City of Ottawa, this sixteenth day of September in the year of Our Lord two thousand and twenty-one and in the seventieth year of Our Reign.

BY COMMAND,

Simon Kennedy
Deputy Registrar General of Canada

François Daigle
Deputy Attorney General of Canada

Ainsi, durant cette semaine, Nous recommandons à tous Nos féaux sujets ainsi qu'aux services d'incendie fédéraux, provinciaux et municipaux d'intensifier leurs activités de prévention des incendies.

De ce qui précède, Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait publier Notre présente proclamation et y avons fait apposer le grand sceau du Canada.

TÉMOIN :

Notre très fidèle et bien-aimée Mary May Simon, chancelière et compagnon principal de Notre Ordre du Canada, chancelière et commandeure de Notre Ordre du mérite militaire, chancelière et commandeure de Notre Ordre du mérite des corps policiers, gouverneure générale et commandante en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce seizième jour de septembre de l'an de grâce deux mille vingt et un, soixante-dixième de Notre règne.

PAR ORDRE,

Le sous-registraire général du Canada
Simon Kennedy

Le sous-procureur général du Canada
François Daigle

INDEX **SOR: Statutory Instruments (Regulations)**
 SI: Statutory Instruments (Other than Regulations) and Other Documents

Abbreviations: e — erratum
 n — new
 r — revises
 x — revokes

Name of Statutory Instrument or Other Document Statutes	Registration number	Date	Page	Comments
Proclamation Designating "Fire Prevention Week" Other Than Statutory Authority	SI/2021-63	29/09/21	3834	n

TABLE DES MATIÈRES **DORS : Textes réglementaires (Règlements)**
TR : Textes réglementaires (autres que les Règlements) et autres documents

Numéro d'enregistrement	Numéro de C.P.	Ministre	Titre du texte réglementaire ou autre document	Page
TR/2021-63		Sécurité publique	Proclamation désignant la « Semaine de prévention des incendies »	3834

INDEX DORS : Textes réglementaires (Règlements)
TR : Textes réglementaires (autres que les Règlements) et autres documentsAbréviations : e — erratum
n — nouveau
r — révisé
a — abroge

Titre du texte réglementaire ou autre document Lois	Numéro d'enregistrement	Date	Page	Commentaires
Proclamation désignant la « Semaine de prévention des incendies » Autorité autre que statutaire	TR/2021-63	29/09/21	3834	n